

Salaires de la production audiovisuelle : des propositions hors-sujet

Paris, le 6 décembre 2023

Les Monteurs associés ont pris connaissance des propositions faites par les syndicats de producteurs le 30 novembre dernier dans le cadre de la réouverture des négociations salariales.

Alors que les revalorisations minimales proposées ne répondent pas à la dégradation continue du pouvoir d'achat des salariés depuis 2007, des propositions de modifications en profondeur des grilles de salaires — avec la division des techniciens en catégories distinctes — mais aussi plus largement de la convention collective sur des sujets qui n'ont pas été détaillés, ont été faites aux syndicats de salariés.

Sans entrer dans un débat de fond, ces propositions qui nécessiteraient des mois de négociations s'apparentent à une tentative de division et de diversion pour détourner les salariés de l'urgence du moment : la juste revalorisation conséquente des grilles de salaires actuelles.

Une fois cette question réglée, il sera toujours temps pour les partenaires sociaux de se pencher sur la rénovation de la convention collective.

C'est dans ce contexte que nous réaffirmons notre soutien aux syndicats de salariés dans leur demande de revalorisation de 20 % des salaires de la production audiovisuelle pour tous et toutes.

Le conseil d'administration